



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session

Point 23 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

## Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Soumis en application de la résolution [75/230](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis ainsi que sur les lacunes et défis rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), y compris la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les mesures prises pour y faire face. Le présent rapport traite des politiques sociales inclusives visant à reconstruire en mieux et contient des recommandations.

---

\* [A/76/150](#).



## I. Introduction

1. La troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) et son plan d'action interorganisations pour l'élimination de la pauvreté ont permis de coordonner la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le présent rapport fait le point sur les lacunes, les problèmes rencontrés et les progrès accomplis dans les activités relatives à la troisième Décennie, y compris la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour y faire face, et sur les travaux menés par les entités des Nations Unies pour exécuter le plan d'action. Il présente les politiques sociales inclusives requises pour reconstruire en mieux et se termine par une série de recommandations à l'intention de l'Assemblée générale.

## II. Progrès accomplis en vue d'éliminer la pauvreté et de réduire les inégalités

### A. Pauvreté de revenu<sup>1</sup>

#### 1. Monde

2. Voilà des dizaines d'années que le monde réalise des progrès remarquables dans la réduction de la pauvreté de revenu, principalement grâce à la réduction drastique de la pauvreté dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est du fait de leur croissance économique soutenue. Le nombre de personnes dans le monde vivant dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire sous le seuil international de pauvreté de 1,90 dollar par jour, est passé de 1 912 millions en 1990 à 696 millions en 2017. Cependant, les progrès ont commencé à ralentir au cours des dernières années. Entre 1990 et 2015, le taux mondial d'extrême pauvreté a diminué de plus d'un point de pourcentage par an, pour passer de 36,2 % à 10,1 %. Après 2015, le taux n'a baissé que de moins d'un demi-point de pourcentage par an, pour atteindre 9,3 % en 2017.

3. Entre 2015 et 2019, les taux d'extrême pauvreté ont continué de diminuer en Asie, en Europe de l'Est et en Afrique subsaharienne. En revanche, ils ont augmenté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (sous l'effet des pays touchés par des conflits) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (principalement en raison de la hausse constatée au Brésil et dans la République bolivarienne du Venezuela).

4. La pandémie de COVID-19 vient s'ajouter aux obstacles préexistants qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable et accentuent les inégalités structurelles. Elle a submergé les systèmes de santé du monde entier et perturbé significativement les services de santé essentiels ; entraîné la fermeture des écoles, des commerces et des usines, privant de scolarité des centaines de millions d'élèves et compromettant les moyens de subsistance de la moitié de la main-d'œuvre mondiale ; aggravé le chômage et les niveaux d'endettement déjà élevés ; et fait peser une charge sans précédent sur les systèmes de protection sociale.

<sup>1</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : base de données PovcalNet, disponible sur <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx> ; Nishant Yonzan et al., « Available data and estimates of the impact of the COVID-19 pandemic on global poverty », document présenté lors de la réunion du Groupe d'experts interorganisations sur les activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), 24-27 mai 2021 ; *Rapport 2020 sur les pays les moins avancés* (publication des Nations Unies, 2020) ; et « Income, poverty and unemployment », disponible sur <https://dgff2021.unctad.org/sids-challenges/social-development-issues/income-poverty-and-employment/>.

5. La pandémie compromet les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et la troisième Décennie. L'objectif d'éradication de la pauvreté d'ici à 2030 se heurte notamment à de sérieux obstacles. Pour la première fois en 20 ans, l'extrême pauvreté gagne du terrain. Selon les estimations, la pandémie a fait basculer entre 119 et 124 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, dont plus de la moitié sont des femmes et des filles et dont environ 60 % vivent en Asie du Sud.

6. L'augmentation des revenus et des richesses au cours des 30 dernières années a suscité des inquiétudes quant à la capacité de l'indicateur de 1,90 dollar par jour, qui reflète le seuil de pauvreté national type des pays les plus pauvres, à rendre compte de l'ampleur réelle de la pauvreté et des faibles niveaux de vie, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire. Environ un milliard de personnes vivent avec entre 1,90 et 3,20 dollars par jour et ce chiffre est en augmentation. Leur situation est extrêmement précaire, car elles risquent fortement de tomber dans l'extrême pauvreté.

## 2. Afrique, pays les moins avancés et petits États insulaires en développement

7. L'Afrique est parvenue à réduire la pauvreté de revenu, mais bien plus lentement que les autres régions en développement. En Afrique subsaharienne, le taux d'extrême pauvreté n'a diminué que d'un demi-point de pourcentage par an depuis 1990, stagnant à un niveau élevé (40,4 % en 2018). Cette sous-région présente le niveau d'extrême pauvreté le plus élevé au monde. En raison de sa croissance démographique rapide, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 281 millions en 1990 à 436 millions en 2018. Ainsi, plus de la moitié des personnes souffrant d'extrême pauvreté vivent en Afrique subsaharienne. Si la sous-région continue d'afficher un taux de croissance historiquement bas, elle ne parviendra pas à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030, à moins de faire passer son taux de croissance économique moyen au-dessus des 7 % annuels prescrits dans les objectifs de développement durable, grâce à une augmentation majeure des investissements porteurs de croissance et une redistribution substantielle des revenus en faveur des plus pauvres. En 2020, la crise de la COVID-19 a plongé entre 32 et 34 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en Afrique.

8. Dans la majorité des pays les moins avancés, la pauvreté a lentement diminué, mais les taux d'extrême pauvreté sont restés élevés (32,2 % en 2019). Même avant la crise de la COVID-19, la croissance économique moyenne des pays les moins avancés restait significativement inférieure au niveau requis (au moins 7 % de croissance du PIB par an pour parvenir à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030). Avec la crise, la croissance économique des pays les moins avancés a chuté, passant de 5 % en octobre 2019 à -0,4 % en octobre 2020. Cette récession s'est traduite par une augmentation de l'extrême pauvreté, qui a atteint une moyenne de 35,2 % en 2020, ce qui correspond à une augmentation de plus de 32 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Des politiques de grande envergure sont nécessaires pour aider les pays les moins avancés à retrouver une croissance économique beaucoup plus rapide, accompagnée d'une forte réduction des inégalités, afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte.

9. Bien que les petits États insulaires en développement se classent au-dessus de la moyenne mondiale selon plusieurs indicateurs sociaux, tels que la mortalité infantile et juvénile, leurs économies, qui dépendent fortement du tourisme et des exportations de services, ont été gravement touchées par la pandémie. En 2020, ils ont enregistré une baisse de leur PIB estimée à 9 %, contre une baisse de 3,3 % pour les autres pays en développement. Par conséquent, ils ont perdu approximativement 8 % de leurs heures de travail en 2020.

## B. Pauvreté non liée au revenu<sup>2</sup>

10. Parmi les objectifs du Programme 2030 figure l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes. L'ampleur de la pauvreté augmente lorsqu'elle est mesurée avec l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui va au-delà du revenu, pour inclure les privations non monétaires auxquelles les gens font face au quotidien, telles que l'accès à une eau sans risque sanitaire, à l'éducation, à l'électricité, à l'alimentation et à six autres services essentiels. Dans 107 pays en développement, 1,3 milliard de personnes issues principalement d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud vivaient dans la pauvreté multidimensionnelle en 2020. Plus des deux tiers d'entre elles vivaient dans des pays à revenu intermédiaire et la moitié étaient des enfants. Les niveaux de l'indice de pauvreté multidimensionnelle ont sensiblement diminué dans 65 des 75 pays disposant de données entre 2000 et 2019. Si les tendances observées se poursuivent, 47 pays sont en passe de réduire de moitié la pauvreté multidimensionnelle entre 2015 et 2030, contrairement aux 18 autres, dont 14 pays subsahariens. En 2020, l'Afrique subsaharienne présentait le pourcentage le plus élevé de population multidimensionnellement pauvre : 55 %, soit 558 millions de personnes, dont 466 millions vivaient dans des zones rurales. On s'attend à ce que la pandémie freine les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en Afrique en raison de l'impact sévère qu'elle a sur deux de ses indicateurs : la nutrition et la fréquentation scolaire.

11. La faim chronique et aiguë a augmenté, principalement en raison des conflits et de l'insécurité prolongés, des chocs économiques (y compris ceux liés à la COVID-19), des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes et des nuisibles. Le nombre de personnes vivant une crise alimentaire ou pire (urgence ou catastrophe/famine) a augmenté, passant de 134,7 millions en 2019 à près de 155 millions dans 55 pays et territoires en 2020. L'Afrique reste la région la plus touchée par les crises alimentaires, puisqu'elle accueillait 63 % de la population mondiale en situation de crise alimentaire ou pire en 2020, contre 54 % en 2019.

## C. Inégalités<sup>3</sup>

12. Avant la crise de la COVID-19, les inégalités liées à l'économie, la santé, le genre, l'éducation et d'autres facteurs socioéconomiques étaient déjà élevées, dans et entre les pays et régions. Les jeunes travailleurs et travailleuses étaient deux fois plus susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté que les adultes et 85 % des personnes sans accès à l'électricité vivaient dans des zones rurales. Les femmes et les filles étaient surreprésentées dans le secteur non structuré de l'économie. Trois quarts des enfants accusant un retard de croissance provenaient de deux régions : l'Asie du Sud (39 %) et l'Afrique subsaharienne (36 %). En raison d'une série de facteurs croisés, la crise a exacerbé et révélé ces inégalités, compliquant considérablement la réalisation de l'engagement pris par la communauté internationale de ne pas faire de laissés-pour-compte et d'aider en priorité les plus démunis. Alors que les

<sup>2</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2020: Charting Pathways Out of Multidimensional Poverty – Achieving the SDGs* (2020) ; et le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et le Réseau mondial contre les crises alimentaires, *Rapport mondial sur les crises alimentaires* (Rome, 2021).

<sup>3</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Département des affaires économiques et sociales (DESA), « Impact of COVID-19 on SDG progress: a statistical perspective », note de synthèse n° 81 (août 2020) ; Esmé Berkhout et al., *The Inequality Virus* (Oxford, Oxfam International, janvier 2021) ; E/2021/60 ; et Union internationale des télécommunications, *Measuring Digital Development: Facts and Figures 2020* (Genève, 2020).

1 000 personnes les plus riches ont récupéré leurs pertes dues à la COVID-19 en neuf mois, il pourrait falloir plus d'une décennie aux plus pauvres pour se remettre de ses répercussions économiques. Le montant des richesses accumulées par les milliardaires du monde depuis la pandémie (au moins 540 milliards de dollars) couvrirait amplement la somme nécessaire pour aider toutes les personnes vulnérables à ne pas plonger dans la pauvreté en raison de la pandémie (88 milliards de dollars par an) et pour payer deux doses de vaccin par personne (141,2 milliards de dollars). Selon les calculs, une action vigoureuse des pouvoirs publics pour réduire les inégalités permettrait de revenir plus rapidement aux niveaux de pauvreté d'avant la crise.

13. Dans pratiquement tous les pays, la crise a accru l'inégalité sociale, entraînant de profondes répercussions sociétales et économiques. Par exemple, si elle a accéléré la transition mondiale vers une économie numérique, elle a également mis au jour le fossé numérique qui existe d'un pays à l'autre et à l'intérieur même des pays. En 2019, le pourcentage de foyer qui avait accès à Internet était pratiquement deux fois plus élevé dans les zones urbaines (72 %) que dans les zones rurales (37 %). Le pourcentage était également plus élevé chez les hommes (55 %) que chez les femmes (48 %). Les écarts entre les villes et les campagnes et les disparités fondées sur le genre étaient faibles dans les pays développés, mais significatifs dans les pays en développement. Les inégalités d'accès à Internet et dans l'aptitude à adopter le numérique entravent la capacité de grandes régions du monde à tirer profit des technologies qui aident à faire face à la pandémie en termes d'apprentissage et de télétravail, ainsi que d'obtention d'avantages sociaux.

14. Il existe de grandes disparités entre les régions en matière de couverture vaccinale à la COVID-19, l'accès généralisé aux vaccins n'étant une réalité que dans les pays riches. Par exemple, au moment de l'établissement du présent rapport, seules environ 2 doses de vaccin pour 100 personnes avaient été administrées en Afrique, contre une moyenne de 68 doses pour 100 personnes dans les pays à revenu élevé. Moins de 2 % de la population africaine a été pleinement vaccinée. Cependant, pour garantir une reprise générale et inclusive de l'économie mondiale, un accès rapide et universel aux vaccins est nécessaire. Cela permettra la création d'une immunité collective, la réouverture et la reprise des activités économiques.

15. La reprise économique diffère également énormément d'un pays à l'autre. Après s'être contractée de 3,6 % en 2020, l'économie mondiale devrait désormais, selon les projections, progresser de 5,4 % en 2021, sous l'effet d'une croissance vigoureuse en Chine et aux États-Unis d'Amérique, soutenue par le déploiement rapide des vaccins contre la COVID-19, l'effet de relance complémentaire dû aux mesures budgétaires et la réouverture de l'économie dans ces pays. Cependant, la pandémie est loin d'être terminée, puisque de nombreux pays peinent à contenir la deuxième et la troisième vagues. Nombre de pays en développement ne devraient retrouver leur niveau de production d'avant la pandémie qu'en 2022 ou 2023. Devant les risques d'une pandémie prolongée et n'ayant pas les moyens budgétaires de stimuler la croissance, les pays les plus vulnérables du monde sont confrontés à la perspective d'une décennie perdue dans leurs efforts d'élimination de la pauvreté.

### III. Lacunes et difficultés dans la mise en œuvre des activités relatives à la troisième Décennie

#### A. Lacunes et difficultés en matière de données<sup>4</sup>

16. Malgré les progrès accomplis dans l'accroissement de la disponibilité des données, les pays en développement continuent de faire face à des défis importants, y compris les perturbations causées par la pandémie en termes de collecte, de génération, d'analyse et d'utilisation de données actuelles et ventilées. Ces défis compromettent leur capacité à suivre les progrès accomplis en direction des objectifs de développement durable. Moins de 50 % des 194 pays ou régions disposent de données internationalement comparables pour 4 des 17 objectifs de développement durable. Les points de mesure les plus récents disponibles pour les indicateurs liés à la pauvreté remontent à 2016 ou avant dans au moins 50 % des 194 pays ou régions.

17. Environ 500 millions de personnes vivent dans des économies en situation de fragilité, en proie à des conflits et à la violence, pour lesquelles les données sur la pauvreté sont inexistantes ou obsolètes. Plusieurs pays ne disposent pas des données adéquates pour suivre les inégalités en matière de santé et évaluer la situation des personnes vulnérables. Seuls 50 % des 133 pays évalués par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont inclus des données ventilées dans leurs rapports nationaux de statistiques sanitaires. Un tel manque de données actuelles et fiables rend les personnes vulnérables invisibles et aggrave leur vulnérabilité, ce qui induit en erreur les efforts visant à allouer efficacement les ressources et à accorder une priorité adéquate aux interventions. La pandémie a une fois de plus démontré l'importance de systèmes statistiques nationaux et d'infrastructures de données modernes. Elle a également mis en lumière la nécessité de recueillir en temps utile des données de qualité afin de prendre des mesures de préparation, de prévention, d'atténuation et d'intervention éclairées lors de situations d'urgence.

#### B. Création d'emploi<sup>5</sup>

18. Le monde a connu des bouleversements sans précédent sur le marché du travail en raison de la pandémie. Environ 9 % des heures de travail mondiales ont été perdues en 2020, ce qui représente 255 millions d'emplois à plein temps, soit quatre fois plus que lors de la crise financière mondiale de 2009. L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe méridionale et l'Asie du Sud ont été les plus touchées. Les pertes d'heures de travail sont restées élevées au cours des premier et deuxième trimestres de 2021, à 4,8 % et 4,4 % respectivement.

19. Quelque 114 millions de personnes, dont une majorité de femmes et de jeunes, ont également perdu leur emploi en 2020. Le taux d'activité mondial a diminué de 2,2 %, pour s'établir à 58,7 %. Par ailleurs, le taux de chômage mondial a augmenté de 1,1 %, pour s'établir à 6,5 %, ce qui se traduit par une hausse du chômage à travers le monde de 33 millions de personnes, pour atteindre 220 millions de personnes en 2020. Les travailleurs du secteur informel, dont beaucoup sont des

<sup>4</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* (Nations Unies, 2020) ; Paul Corral et al., *Fragilité et conflits : en première ligne de la lutte contre la pauvreté* (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2020) ; et Organisation mondiale de la Santé (OMS), *SCORE for Health Data Technical Package: Global Report on Health Data Systems and Capacity, 2020* (Genève, 2021).

<sup>5</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Organisation internationale du Travail (OIT), « Observatoire de l'OIT : la COVID-19 et le monde du travail », 7<sup>e</sup> éd., 25 janvier 2021 ; et OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2021* (Genève, 2021).

femmes et des jeunes, étaient trois fois plus susceptibles de perdre leur emploi que ceux du secteur structuré de l'économie.

20. Bien que l'augmentation des taux de chômage ait été très forte dans les pays les moins avancés, elle ne rend pas pleinement compte de l'ampleur des dégâts à long terme sur le marché du travail. La baisse des revenus qui en découle a entraîné une hausse significative de la pauvreté et une modification du profil des pauvres et de leurs lieux de résidence. Les pauvres sont désormais plus urbains, plus alphabétisés et engagés dans des activités non agricoles.

### C. Éducation<sup>6</sup>

21. Malgré les progrès accomplis, des obstacles persistaient sur le plan de l'éducation, même avant la pandémie. Dans le monde, les taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes étaient respectivement de 92 % et 86 % en 2018. L'analphabétisme était néanmoins une réalité à travers le monde, en particulier chez les femmes. L'Afrique subsaharienne présentait les taux d'alphabétisme des adultes et des jeunes les plus faibles. En 2017, 6 enfants et adolescents sur 10 ne savaient pas lire, écrire et compter après plusieurs années passées à l'école, ce qui alimentait la pauvreté et la marginalisation. Par ailleurs, environ 1 enfant sur 60, pour la plupart issus de pays à faible revenu, n'était pas scolarisé.

22. Depuis le début de la pandémie, plus de 190 pays ont ordonné la fermeture des écoles à l'échelle nationale, affectant plus de 1,5 milliard d'élèves, soit plus de 90 % de la population mondiale scolarisée. Bien que de nombreux pays aient mis en place des solutions d'apprentissage à distance, plus de 500 millions d'enfants et de jeunes n'y ont pas accès en raison de la fracture numérique et du manque d'accès aux technologies de l'information et des communications. Les pertes d'apprentissage mondiales dues aux cinq mois de fermeture des écoles pourraient représenter entre 6 472 et 25 680 dollars de perte de revenu net au cours de la vie d'un élève et 72 millions d'enfants pourraient souffrir d'un déficit de compétences en raison de la crise.

<sup>6</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2020 : Inclusion et éducation : Tous, sans exception* (Paris, 2020) ; Silvia Montoya et Karen Mundy, « New data reveal a learning crisis that threatens development around the world », disponible sur <https://sdg.uis.unesco.org/2017/09/21/new-data-reveal-a-learning-crisis-that-threatens-development-around-the-world/> ; <https://www.education-progress.org/fr/articles/access> ; UNESCO, *Supporting Learning Recovery One Year into COVID-19: The Global Education Coalition in Action* (Paris, 2021) ; *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* ; João Pedro Azevedo et al., « Simulating the potential impacts of COVID-19 school closures on schooling and learning outcomes: a set of global estimates » (Washington, D.C., Banque mondiale, 2020), disponible sur <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/798061592482682799-0090022020/original/covidandeducationJune17r6.pdf> ; et João Pedro Azevedo, « Learning poverty: measures and simulations », Document de travail de recherche sur les politiques n° 9446 (Washington, D.C., Banque mondiale, 2020).

## D. Services de santé<sup>7</sup>

23. Malgré des progrès remarquables, le monde était confronté à des défis colossaux en matière de santé, même avant la pandémie. En 2017, environ 810 femmes mouraient chaque jour de problèmes évitables liés à leur grossesse ou à leur accouchement. Deux tiers des décès maternels dans le monde survenaient en Afrique subsaharienne et un cinquième en Asie du Sud. En 2018, près de 5,3 millions d'enfants décédaient avant d'atteindre leur cinquième anniversaire. L'Afrique subsaharienne présentait le taux de mortalité des moins de 5 ans le plus élevé, 1 enfant sur 13 mourant avant d'atteindre son cinquième anniversaire. En 2017, entre le tiers et la moitié de la population mondiale (entre 2,5 et 3,7 milliards de personnes), mais seulement 12 % à 27 % de la population des pays à faible revenu, étaient couverts pour les services de santé essentiels en 2017.

24. La pandémie a créé une crise sanitaire mondiale : à ce jour, elle a tué plus de 4 millions de personnes et en a infecté plus de 184 millions. Elle a révélé que nombre de systèmes de prestations sanitaires étaient mal équipés et non préparés. Elle a perturbé l'accès aux médicaments et aux services de santé essentiels, mis à rude épreuve les capacités du personnel de santé à travers le monde et révélé des lacunes significatives dans les systèmes nationaux d'information sanitaire. Elle a prouvé que le sous-investissement dans la santé pouvait avoir de graves effets sociaux et économiques au niveau mondial.

25. L'OMS et ses partenaires ont lancé le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 pour collaborer dans les domaines des outils de diagnostic, des traitements, des vaccins et du renforcement des systèmes de santé. Le volet relatif aux vaccins, COVAX, visait à accélérer la recherche d'un vaccin efficace pour tous les pays, en soutenant le renforcement des capacités de fabrication et l'achat d'approvisionnement à l'avance, de sorte que deux milliards de doses puissent être distribuées équitablement dans les régions qui en ont le plus besoin d'ici à la fin de 2021. Cette cible est toutefois loin d'être suffisante et le nombre de doses mises à disposition jusqu'à présent est insuffisant, ce qui perpétue une fois de plus l'iniquité, qui est déjà un facteur majeur d'inégalité des performances sanitaires à travers le monde, tant avant que pendant la pandémie. Pour accélérer les efforts visant à mettre fin à la pandémie, il est impératif d'intensifier le développement et la distribution équitable des vaccins et des traitements.

## E. Égalité des genres et autonomisation des femmes et des filles<sup>8</sup>

26. Les femmes et les filles continuent à assumer une part disproportionnée des soins et travaux domestiques non rémunérés. Dans le monde, les femmes réalisent trois fois plus de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes et travaillent davantage d'heures que les hommes, travail rémunéré et non rémunéré confondu. La situation est encore pire pour les femmes rurales. Elles rencontrent

<sup>7</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : OMS, « Mortalité maternelle », disponible sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality> ; Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels & Trends in Child Mortality: Report 2019* (New York, UNICEF, 2019), disponible sur [www.unicef.org/media/60561/file/UN-IGME-child-mortality-report-2019.pdf](http://www.unicef.org/media/60561/file/UN-IGME-child-mortality-report-2019.pdf) ; et OMS, *Primary Health Care on the Road to Universal Health Coverage: 2019 Monitoring Report* (Geneva, 2019), disponible sur [www.who.int/healthinfo/universal\\_health\\_coverage/report/uhc\\_report\\_2019.pdf](http://www.who.int/healthinfo/universal_health_coverage/report/uhc_report_2019.pdf).

<sup>8</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : ONU-Femmes, *Progress of the World's Women 2019-2020: Families in a Changing World* (New York, 2019) ; et *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020*.

également plus de difficultés que les hommes pour accéder à l'emploi et les femmes migrantes, en particulier, sont surreprésentées dans le secteur informel. Les femmes représentaient 39 % des travailleurs dans le monde en 2019, mais n'occupaient que 28 % des postes de direction. Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans est passé de 64 % en 1998 à 63 % en 2018. Les femmes continuent de se heurter à des inégalités d'accès aux revenus, aux biens et aux ressources productives.

27. Par ailleurs, les femmes continuent d'être victimes de lois et de normes sociales discriminatoires, de pratiques préjudiciables et de violences. En 2019, 20 % des femmes âgées de 20 à 24 ans avaient été mariées avant d'avoir 18 ans. Seuls 41,1 % des mères d'un nouveau-né ont reçu des prestations de maternité. Un tiers des filles de 15 à 19 ans ont subi des mutilations génitales féminines dans les 30 pays où cette pratique était la plus répandue en 2017. Dans les pays où cette pratique est universelle, au moins 90 % des filles et des femmes de 15 à 49 ans y ont été soumises. Dans le monde, près de 18 % des femmes de 15 à 49 ans ayant déjà été en couple ont subi des violences de la part de leur partenaire au cours des 12 derniers mois.

28. La pandémie a aggravé la situation en touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles. Les fermetures d'écoles pourraient exposer davantage de filles au mariage d'enfants. Les femmes sont plus susceptibles de devoir effectuer davantage de travaux domestiques et de soins en raison de la fermeture des écoles et des garderies. Elles sont également en première ligne, puisqu'elles représentent 70 % des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux. Les confinements ont également exposé les femmes et les enfants à un risque accru de violence domestique.

## F. Protection sociale<sup>9</sup>

29. La création et l'amélioration progressive des systèmes de protection sociale constituent un élément de base du travail décent et de la réalisation du Programme 2030. Ces systèmes, y compris les socles de protection sociale, sont essentiels pour ne pas faire de laissés-pour-compte. Ils sont fondamentaux pour prévenir et réduire la pauvreté tout au long de la vie, en particulier les prestations pour les enfants, les mères d'un nouveau-né, les personnes handicapées, les personnes sans emploi, les pauvres et les personnes âgées. Avant la pandémie, 30,6 % seulement de la population mondiale avait légalement accès à des systèmes complets de protection sociale couvrant toute la gamme des prestations, depuis les allocations familiales jusqu'aux pensions de retraite. Les niveaux de prestations étaient souvent inférieurs aux socles établis dans les normes internationales de sécurité sociale et trop faibles pour sortir les gens de la pauvreté. Dans de nombreux pays, le niveau des pensions non contributives correspondait à moins de 50 % du seuil de pauvreté national. Ces défaillances de la protection sociale sont associées à un manque significatif d'investissements dans les systèmes de protection sociale, en particulier en Afrique, en Asie et dans les États arabes. En moyenne, les pays à faible revenu consacrent 1,1 % de leur PIB à la protection sociale, exception faite de la santé, contre 16,4 % dans les pays à revenu élevé.

30. La pandémie a particulièrement touché les deux milliards de travailleurs et travailleuses du secteur informel. La plupart travaillent dans les secteurs les plus

<sup>9</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : OIT, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique*, 3e éd. (Genève, 2018) ; et Fabio Durán-Valverde, José F. Pacheco-Jiménez, Taneem Muzaffar et Hazel Elizondo-Barboza, « Financing gaps in social protection: global estimates and strategies for developing countries in light of the COVID-19 crisis and beyond », document de travail de l'OIT (Genève, OIT, 2020), disponible sur [www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---soc\\_sec/documents/publication/wcms\\_758705.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_758705.pdf).

exposés et ne sont pas couverts par des régimes contributifs. Après le début de la crise, le déficit de financement de la protection sociale, exprimé en pourcentage du PIB des pays, a augmenté d'environ 30 %. Les pays à faible revenu devraient investir 77,9 milliards de dollars supplémentaires (15,9 % de leur PIB) pour garantir au moins un niveau de base de sécurité sociale et un accès aux soins de santé pour toutes et tous grâce à un socle national de protection sociale.

31. La crise de la COVID-19 a augmenté la nécessité de mettre en place une protection sociale universelle, mais a également exacerbé les défis préexistants pour y parvenir. La pandémie a également réaffirmé le rôle clef de la protection sociale dans l'atténuation des chocs, la réduction de la pauvreté extrême et persistante et le renforcement des capacités des travailleurs et entreprises à s'adapter à l'évolution du monde du travail.

## G. Changements climatiques et catastrophes naturelles<sup>10</sup>

32. Le monde continue de subir les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles. La période 2010-2020 a été la décennie la plus chaude et 2020 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée. Les températures caniculaires, les sécheresses et les cyclones tropicaux et incendies de forêts dévastateurs ont frappé toutes les régions. La température mondiale a augmenté de 1,2 °C, tandis que les émissions de gaz à effet de serre n'ont diminué que de 6 % en 2020, malgré la réduction massive de l'activité humaine, ce qui est inférieur à l'objectif annuel de 7 %. Si les changements climatiques ne sont pas maîtrisés, ils plongeront 132 millions de personnes dans la pauvreté au cours de la prochaine décennie, réduisant à néant les progrès réalisés en matière de développement. Les inondations et les sécheresses ont touché 3 milliards de personnes au cours des deux dernières décennies. À elles seules, les sécheresses touchent 55 millions de personnes chaque année. Les dégâts causés par les catastrophes naturelles aux systèmes de production et de distribution d'électricité coûtent approximativement 18 milliards de dollars par an dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les perturbations subies par les ménages et les entreprises coûtent également au moins 390 milliards de dollars par an.

33. En 2020, les catastrophes climatiques ont touché 98,4 millions de personnes et entraîné des pertes économiques d'au moins 171,3 milliards de dollars. Le Sahel a notamment connu de graves sécheresses, touchant 13,4 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Par ailleurs, la grande Corne de l'Afrique et le Yémen sont aux prises avec des essaims de criquets pèlerins depuis le début de 2020, enregistrant la pire recrudescence de ces insectes depuis plus de 70 ans. En conséquence, quelque 46,2 millions de personnes de la région étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire en 2020.

<sup>10</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* ; Banque mondiale, « Changement climatique », <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/climatechange/overview> ; Greg Browder et al., *An EPIC Resonance: Innovative Governance for Flood and Drought Risk Management* (Washington, D.C., Banque mondiale, 2021), disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35754> ; OMS, « Drought », disponible sur [www.who.int/health-topics/drought#tab=tab\\_1](http://www.who.int/health-topics/drought#tab=tab_1) ; Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) et Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « 2020: The non-COVID year in disasters » (Bruxelles, CRED, 2021), disponible sur [www.undrr.org/publication/2020-non-covid-year-disasters](http://www.undrr.org/publication/2020-non-covid-year-disasters) ; et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Desert locust upsurge: progress report on the response in the greater Horn of Africa and Yemen (January-April 2021) » (Rome, 2021), disponible sur [www.fao.org/3/cb4925en/cb4925en.pdf](http://www.fao.org/3/cb4925en/cb4925en.pdf).

34. Pour combattre les changements climatiques, la communauté internationale doit prendre des mesures pour forger une coalition mondiale en vue de réduire à zéro les émissions d'ici à la moitié du XXI<sup>e</sup> siècle. Tous les pays, à commencer par les principaux émetteurs, devraient proposer de nouvelles contributions déterminées au niveau national plus ambitieuses en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement, en définissant des actions et politiques pour les dix prochaines années dans l'optique de parvenir à zéro émission nette d'ici à 2050. Tous les pays doivent également traduire ces engagements en actes concrets et immédiats.

#### IV. Financement des efforts d'élimination de la pauvreté<sup>11</sup>

35. Le financement du développement durable est à la croisée des chemins. La crise de la COVID-19 ayant provoqué la pire récession depuis des décennies, il n'est pas aisé de mobiliser des ressources nationales et internationales suffisantes pour la réalisation du Programme 2030. Pour éviter une crise majeure, les pays ont mis en place d'énormes dispositifs d'appui, pour un total de 16 000 milliards de dollars. Cependant, les mesures des pays les moins avancés n'étaient pas suffisantes, en raison d'un manque de ressources. Nombre d'entre eux sont au bord d'une crise de la dette. Malgré ces mesures, les recettes fiscales, les investissements étrangers directs et les envois de fonds ont diminué et les niveaux d'endettement ont augmenté. Bien qu'insuffisantes, les recettes fiscales médianes des pays en développement avaient augmenté entre 2008 et 2019. Elles devraient désormais diminuer en raison de la crise. Les recettes publiques médianes, en pourcentage du PIB, auraient diminué, passant de 41 % à 39 % dans les pays développés et de 26 % à 24 % dans les pays à revenu intermédiaire entre 2019 et 2020.

36. En 2020, l'aide publique au développement a augmenté de 3,5 % en termes réels par rapport à 2019, en raison des mesures liées à la COVID-19 et de l'accroissement des prêts bilatéraux. L'aide publique au développement exprimée en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs a également augmenté, passant de 0,30 % à 0,32 %, pour s'établir à 161,2 milliards de dollars. Ce chiffre était toutefois en deçà de l'objectif convenu de 0,7 %. L'aide publique au développement bilatérale fournie par les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux pays les moins avancés et à l'Afrique a également augmenté en termes réels, de 1,8 % pour atteindre 34 milliards de dollars et de 4,1 % pour atteindre 39 milliards de dollars, respectivement.

37. Les investissements étrangers directs dans les pays en développement ont chuté de 16 %. Ils ont diminué de 28 % en Afrique, de 25 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et de 12 % en Asie. Les envois de fonds ont diminué de 7,2 % en 2020, pour atteindre 508 milliards de dollars, et selon les estimations, ils devraient encore diminué de 7,5 % en 2021. Les envois de fonds vers l'Amérique latine et les Caraïbes sont restés pratiquement inchangés entre 2020 et 2019, mais ont diminué de 16 % en Europe et en Asie centrale. Plus important encore, le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 se heurte à un déficit de financement de plus de 20 milliards de dollars pour 2021. Si ce déficit n'est pas comblé, l'accès aux

<sup>11</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : *Rapport sur le financement du développement durable de 2021* (Nations Unies, 2021) ; E/2021/60 ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), base de données du Système de notification des pays créanciers ; et « Global official development assistance surges in 2020 in response to COVID-19; more support needed », disponible sur [https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/file/FSDR%202021%20ODA%20Data%20Update\\_April%202021\\_final.pdf](https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/file/FSDR%202021%20ODA%20Data%20Update_April%202021_final.pdf).

vaccins pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur sera encore retardé, ce qui prolongera la pandémie.

## V. Politiques inclusives pour reconstruire en mieux<sup>12</sup>

38. La crise de la COVID-19 a mis en lumière les interconnexions des risques économiques, sociaux et environnementaux dans le monde interdépendant d'aujourd'hui. Par conséquent, pour reconstruire en mieux, de sorte que les sociétés et les économies soient plus résilientes aux futures pandémies et autres chocs et se développent durablement, les politiques doivent être axées sur l'inclusion, l'économie verte et l'intégration. La crise nous donne l'occasion de redéfinir le contrat social en investissant dans le capital humain. La promotion de la participation active des populations qui vivent dans l'extrême pauvreté et des groupes les plus défavorisés et marginalisés à la conception et à la mise en œuvre de politiques et de programmes s'est avérée efficace pour parvenir à cet objectif.

39. Les gouvernements devraient donner la priorité aux dépenses en matière de protection sociale et de capital humain et apporter un soutien international aux pays les plus pauvres. La protection sociale est capitale pour réduire la pauvreté, permettre un relèvement inclusif et résilient et faciliter une transition socialement juste vers une économie verte et numérique. La protection sociale peut aider à améliorer la nutrition, la santé et l'éducation, ce qui aura des effets sur la productivité, l'employabilité, les revenus et le bien-être à l'avenir. Les gouvernements ont réagi à la crise de la COVID-19 par une série de régimes qui fournissent des prestations au moyen des systèmes de protection sociale existants. Ils ont également pris des mesures d'urgence pour étendre la couverture et améliorer les prestations, en visant notamment les populations qui n'étaient pas suffisamment protégées auparavant, comme les travailleurs et travailleuses du secteur informel ou les pauvres des villes. Les pays dotés de systèmes de protection sociale solides ont pu réagir plus rapidement et plus efficacement que les autres. Cependant, ces mesures ad hoc étaient de nature temporaire. Par ailleurs, la couverture et le montant de ces mesures dans les pays à revenu faible intermédiaire étaient trop faibles pour enrayer les effets de la pandémie et contribuer à réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Pour accroître la résilience, il est essentiel de renforcer les systèmes de protection sociale, y compris les socles, et d'investir dans des systèmes universels.

40. La pandémie a démontré que les investissements dans la santé sont rentables à long terme. Les dépenses de santé extraordinaires à la charge des patients constituent un facteur de risque considérable d'appauvrissement et devraient être limitées. Les pays doivent progressivement parvenir à la couverture sanitaire universelle et augmenter leurs dépenses publiques de santé, par exemple en réorientant les priorités budgétaires vers ce secteur et en finançant les biens communs pour la santé, afin d'améliorer à la fois la couverture du service et la protection financière.

41. Les gouvernements devraient également investir dans l'éducation et la formation, y compris les compétences numériques, pour former la main-d'œuvre du XXI<sup>e</sup> siècle. Enfin, les gouvernements devraient moderniser leurs politiques du marché du travail, leurs systèmes de protection sociale et leurs politiques budgétaires dans un monde de plus en plus numérisé et économiquement interconnecté. Ces politiques consistent notamment à promouvoir l'inclusion économique, à aider les travailleurs et travailleuses à faire face aux conséquences des crises économiques, des

---

<sup>12</sup> Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : [www.un.org/development/desa/dspd/2021-meetings/egm-3rd-decade-poverty.html](http://www.un.org/development/desa/dspd/2021-meetings/egm-3rd-decade-poverty.html) ; et *Rapport sur le financement du développement durable 2021*.

changements technologiques, des changements climatiques et des variations saisonnières et à améliorer la qualité des emplois. Les efforts de relèvement devraient faciliter un retour au travail en tenant compte des besoins des travailleurs et des travailleuses qui ont supporté l'essentiel des conséquences économiques de la pandémie, car ils représentent une grande partie des secteurs économiques les plus durement touchés par les mesures de confinement.

42. L'investissement dans le capital humain doit être sous-tendu par un investissement dans des infrastructures durables et résilientes et dans l'innovation. Cet investissement peut servir à lutter contre les changements climatiques, à créer des emplois, à stimuler la croissance, à améliorer la viabilité de la dette à long terme, à réduire les inégalités et à renforcer la résilience aux crises futures. Les meilleures solutions reposent sur l'élaboration de stratégies de financement et d'investissement à très long terme par les prêteurs officiels, la communauté internationale et les secteurs public et privé.

## **VI. Progrès réalisés par le système des Nations Unies dans l'accélération de l'exécution du plan d'action à l'échelle du système**

43. Depuis le début de la pandémie, l'ensemble du système des Nations Unies s'est mobilisé pour aider à sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. L'accès à des données précises en temps voulu sur les effets de la pandémie sur l'économie et les composantes de la société a constitué un élément essentiel des mesures de riposte. Le système des Nations Unies a activement participé à la fourniture d'une assistance technique aux États Membres pour la production et l'utilisation de données ventilées fiables en temps voulu, y compris sur la pauvreté et les inégalités monétaires et non monétaires. Le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et le secrétariat du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages collaborent pour faire progresser les méthodologies de mesure des caractéristiques socioéconomiques, y compris la pauvreté. Dans le cadre de l'initiative Data For Now, le DESA mobilise des ressources et établit des partenariats pour promouvoir l'utilisation de technologies, de données et de méthodes innovantes.

44. Le DESA produit également des notes de synthèse pragmatiques thématiques pour évaluer les effets socioéconomiques de la pandémie dans le cadre du Programme 2030. Elles ont fourni aux États Membres une analyse et des suggestions politiques actualisées pour soutenir leurs stratégies d'intervention d'urgence et de reconstruction en mieux, qui contribuent également à un grand nombre des priorités du plan d'action à l'échelle du système.

45. Ci-après sont décrits les progrès accomplis<sup>13</sup> par le système des Nations Unies dans l'exécution du plan d'action à l'échelle du système. Le plan vise à tirer parti et à exploiter des synergies et des avantages entre les domaines d'action économiques, sociaux et environnementaux ainsi qu'entre les priorités nationales de développement et les objectifs de développement durable, au moyen de stratégies intégrées, concertées et cohérentes à tous les niveaux.

---

<sup>13</sup> Pour de plus amples informations sur les interventions du système des Nations Unies et sur le plan d'action, voir [www.un.org/development/desa/socialperspectiveondevelopment/united-nations-decade-for-the-eradication-of-poverty/swap3rd.html](http://www.un.org/development/desa/socialperspectiveondevelopment/united-nations-decade-for-the-eradication-of-poverty/swap3rd.html).

## **A. Soutien à la transformation structurelle, à l'emploi productif et au travail décent**

46. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a aidé plus de 40 pays africains et communautés économiques régionales à élaborer des plans stratégiques pour mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale africaine, qui devrait stimuler le commerce intra-africain, promouvoir l'industrialisation et la transformation structurelle, créer des emplois productifs et réduire la pauvreté.

47. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fourni un appui à l'élaboration des politiques et des programmes aux pays pour la conception et la mise en œuvre d'initiatives qui favorisent la création d'emplois décents pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires dans le cadre de l'action et du relèvement face à la COVID-19, y compris au travers d'un programme régional conjoint sur les perspectives des jeunes en Afrique mené par la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). En collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organisations, la FAO a renforcé ses activités de plaidoyers et de renforcement des capacités des acteurs agricoles dans le cadre de l'Année internationale de l'élimination du travail des enfants (2021).

48. Face au chômage croissant des migrantes et des migrants dû à la pandémie, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a poursuivi ses activités de protection des droits des travailleurs migrants en mobilisant les parties prenantes étatiques et non étatiques en vue d'établir des normes de recrutement éthiques dans le cadre de son Système international d'intégrité du recrutement. Le lancement du Réseau mondial pour les politiques en décembre 2020, qui a adopté une série de recommandations non contraignantes pleinement compatibles avec les normes internationales existantes, a constitué une étape importante.

49. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a fourni une assistance technique aux pays en vue de consolider les liens entre le commerce et la réduction de la pauvreté et de renforcer la résilience aux chocs en améliorant les capacités productives. Elle a notamment lancé un projet dans le cadre de la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement sur les stratégies cohérentes de renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés d'Afrique, qui visait à renforcer les capacités productives en vue de réduire la pauvreté dans les pays bénéficiaires, y compris le Burkina Faso et la République-Unie de Tanzanie.

50. L'ONUDI a travaillé avec des mineurs pratiquant l'exploitation artisanale et à petite échelle, afin d'officialiser l'emploi, de promouvoir l'accès à des technologies plus responsables et efficaces, de créer des conditions de travail plus sûres et plus saines, d'améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés internationaux et d'éliminer les obstacles que rencontrent les femmes. L'amélioration de l'accès des mineurs aux ressources, aux marchés, aux services et aux compétences est essentielle pour le développement rural et l'élimination de la pauvreté, étant donné que les activités minières artisanales et à petite échelle se concentrent principalement dans les régions rurales et reculées des pays en développement et des pays en transition économique.

## **B. Élargissement des régimes de protection sociale à l'appui d'un développement inclusif propice à réduire la pauvreté**

51. Les cinq commissions régionales – Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Europe et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale – mènent conjointement un projet de renforcement de la protection sociale aux fins de la mobilisation face à la pandémie, afin de renforcer les capacités nationales à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de protection sociale en tenant compte des questions de genre, pour une reprise rapide après la pandémie et une augmentation de la résilience, en particulier des populations vulnérables, aux effets négatifs des futurs chocs exogènes. Elles travaillent avec la CNUCED pour faciliter la coopération internationale et le partage d'expériences dans la gestion des effets de la pandémie et la construction de sociétés résilientes grâce à la protection sociale.

52. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a mené des évaluations sur le VIH et la protection sociale dans 16 pays et a élaboré une méthodologie pour mesurer la couverture de la protection sociale des personnes vivant avec le VIH, des orphelins et enfants vulnérables et des populations clés.

53. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a joué un rôle de premier plan dans la direction et la coordination des mesures de protection sociale au niveau national, participant à 33 des 36 initiatives de protection sociale sélectionnées par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Ses efforts pour mettre en place des systèmes de protection sociale inclusifs capables de s'adapter aux chocs ont contribué aux interventions d'urgence dans 115 pays, touchant plus de 130,7 millions d'enfants dans 93 pays grâce à des programmes de transferts en espèces en 2020. L'UNICEF collabore avec l'OIT dans le domaine de la protection sociale, y compris dans le cadre d'un programme conjoint d'amélioration des synergies entre la protection sociale et la gestion des finances publiques visant à garantir une protection sociale universelle au moyen de financements durables.

54. L'OMS et d'autres partenaires des pays développés soutiennent et financent le Partenariat mondial pour la couverture sanitaire universelle, qui vise à renforcer la capacité des pays à répondre aux effets de la pandémie, à maintenir des services de santé essentiels et à protéger les communautés contre toute nouvelle menace sanitaire. Le suivi en direct des plans d'appui au pays de l'OMS offre à l'OMS et ses partenaires une occasion unique d'examiner les progrès accomplis et d'engager activement un dialogue régulier sur le soutien apporté aux États pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de couverture sanitaire universelle et de renforcer leur riposte à la pandémie.

55. L'OIT et le DESA n'ont eu de cesse de souligner le rôle central de la protection sociale, y compris les socles de protection sociale déterminés au niveau national, dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable dans leur analyse politique et leur soutien aux États dans la mise en œuvre du Programme 2030. Le DESA a fourni des rapports analytiques aux organismes intergouvernementaux dans lesquels il a souligné le potentiel de la protection sociale en tant que plateforme politique pratique permettant de créer des synergies entre les trois dimensions du développement durable pour réduire la pauvreté, la faim et les inégalités, faire progresser l'égalité des genres, l'éducation, la santé et l'accès aux services essentiels, y compris l'eau, l'assainissement et les services énergétiques modernes, et faciliter une transition juste vers une croissance plus verte. L'OIT et le DESA ont conjointement mis en place des projets de développement des capacités dans des pays à faible revenu pour améliorer la gouvernance des systèmes de protection sociale en vue d'éliminer la pauvreté.

### **C. Renforcement du capital humain : lutter contre les formes de pauvreté non liées au revenu**

56. La FAO encourage l'utilisation de diagnostic et d'analyse de la pauvreté par l'élaboration de méthodes de mesure de la pauvreté, y compris un indice de pauvreté multidimensionnelle rurale, mène des évaluations et riposte à la pandémie. En collaboration avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, la Commission économique pour l'Europe (CEE) promeut les outils du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux pour aider les pays à faciliter un accès équitable à l'eau et aux équipements sanitaires. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a lancé un programme visant à stimuler l'entrepreneuriat féminin dans six pays. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a élaboré des indices nationaux de pauvreté multidimensionnelle, a conçu un outil d'assistance et élabore actuellement une série de guides et de programmes de formation.

57. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a contribué à renforcer la mise en œuvre de politiques d'égalité des genres conformes au programme régional pour l'égalité des genres et le Programme 2030. Elle a également mis sur pied un groupe de travail interne chargé de débattre de l'indice de pauvreté multidimensionnelle et de produire un indice régionalement comparable pour l'Amérique latine.

58. Le PNUD a lancé l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle en 2020 et a soutenu l'élaboration et l'adoption de plus de 30 indices nationaux avant la fin 2020. Avec l'Oxford Poverty and Human Development Initiative, le PNUD a élaboré un indice de pauvreté multidimensionnelle pour les pays à revenu intermédiaire et a soutenu la FAO dans la promotion de l'utilisation du nouvel indice de pauvreté multidimensionnelle rurale. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a soutenu les pays dans l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux cadres juridiques de gestion des déchets contaminés par la COVID-19 et, dans la mesure du possible, les infrastructures connexes. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a continué de prêter son concours aux pays, en particulier à ceux dont le taux d'alphabétisme des adultes est inférieur à 50 % et aux 9 pays où vivent 67 % des jeunes et des adultes qui ne possèdent pas les savoirs de base. Depuis 2018, l'UNESCO a soutenu plus de 60 pays dans la transformation de leurs systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

59. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a aidé les pays à assurer la continuité des interventions et des services de santé sexuelle et procréative tout au long de la pandémie. Depuis 2019, le FNUAP héberge le secrétariat de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants, tous les adolescents. Il a également revitalisé le partenariat sur l'élimination de la mortalité maternelle évitable qu'il copréside avec l'OMS.

60. La riposte de l'UNICEF à la pandémie de COVID-19 a été la plus importante à ce jour. Elle a permis à plus de 301 millions d'enfants d'avoir accès à l'enseignement grâce à l'apprentissage à distance et à 43 % des pays de disposer de systèmes éducatifs équitables dans leur prestation de services éducatifs. L'UNICEF et ses partenaires ont contribué à faire vacciner 66,3 millions d'enfants contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche dans 64 pays prioritaires. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé plus de 60 webinaires de partage de connaissances et de renforcement des capacités ainsi que des dialogues politiques afin de partager les bonnes pratiques pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la pandémie.

61. L'OMS a codirigé le volet vaccin, COVAX, conjointement avec l'Alliance Gavi et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies. La mise en œuvre au niveau national du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, au sein duquel l'OMS collabore avec 12 autres agences, a été étendue à un total de 37 pays en 2020.

#### **D. Avenir de l'alimentation et de l'agriculture durable**

62. La FAO facilite la diffusion des connaissances et le développement des capacités et soutient l'autonomisation des communautés et les capacités d'action des femmes rurales. Elle a également soutenu les pays dans leur élaboration de politiques de renforcement de l'agriculture familiale. La CEA est à l'avant-garde de l'application de l'agriculture intelligente face au climat. Elle a organisé un dialogue régional sur la sécurité alimentaire dans le cadre du Forum régional africain pour le développement durable en 2021.

63. La CEE s'est engagée conjointement à la CESAP et à la CEA dans un projet de réduction des pertes de denrées alimentaires dans la chaîne d'approvisionnement. La CEE a également travaillé dans des pays d'Asie centrale, afin d'améliorer l'analyse de la situation existante et de produire des supports de formation aux fins du renforcement des capacités. La CESAO, en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires, fournit des connaissances et des moyens techniques aux États de la région sur les questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture durable. La CESAO et la FAO ont récemment publié un rapport qui présente des possibilités d'action pour répondre aux conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire dans la région arabe.

64. En novembre 2020, l'OIM et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont publié les principales conclusions d'une étude conjointe dans laquelle ils exploraient les effets de la pandémie sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la protection des migrants et des populations déplacées. Le PNUD a aidé la Zambie à accéder à 32 millions du Fonds vert pour le climat, afin de construire des vies résilientes pour trois millions de petits exploitants agricoles, et le Guatemala à réduire l'écart entre les approches écosystémiques et l'agriculture intelligente face au climat et la sécurité alimentaire. Il a également amélioré la capacité productive de 10 384 exploitants agricoles vulnérables affectés par les criquets pèlerins et les sécheresses dans les régions de la mer Rouge et de Debub, en Érythrée.

65. L'UNESCO a mis en place des mesures spécifiques pour améliorer la gestion des services écosystémiques et de la biodiversité et la gestion intégrée des ressources en eau en tant que moyens essentiels d'élimination de la pauvreté. Les travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en matière de planification urbaine et territoriale contribuent à renforcer les liens physiques, socioéconomiques et politiques entre les zones urbaines et les zones rurales, ce qui est indispensable pour la sécurité alimentaire et la diversification des moyens de subsistance.

66. En 2020, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a soutenu 30 politiques nouvelles ou améliorées en matière de droits fonciers, tenant compte des questions de genre, et a aidé 100 906 femmes rurales de plusieurs pays à accéder aux ressources productives, à les utiliser et à les contrôler. ONU-Femmes renforce également l'autonomisation et la résilience des femmes, de leurs communautés et de leurs environnements. Quelque 125 000 femmes rurales et exploitants agricoles, ainsi que 384 000 membres de leurs familles, ont bénéficié d'un meilleur accès à des moyens de subsistance durables et à

des ressources productives, telles que la finance, l'énergie et les infrastructures résistantes au climat, mais également d'une meilleure sécurité alimentaire et nutrition.

67. En 2020, les formations du PAM menées dans le cadre des programmes « Assistance alimentaire contre biens communautaires » et d'autres programmes d'aide à la subsistance ont bénéficié à 7,7 millions de personnes dans 50 pays et ont aidé ou protégé 2 millions de personnes dans 13 pays grâce à des solutions d'assurance contre les risques climatiques. Le PAM a également protégé 140 000 ménages agricoles dans 10 pays contre les risques de précipitations irrégulières ou d'inondations, fournissant un filet de sécurité à 700 000 personnes contre les chocs climatiques et à 1,3 million de personnes dans 5 pays africains contre le risque de sécheresses catastrophiques.

## E. Réduction des inégalités

68. Dans son *World Social Report 2021* intitulé « Reconsidering Rural Development », le DESA appelle à combler le fossé entre les zones urbaines et rurales et propose de nouvelles approches pour permettre aux populations rurales d'atteindre le niveau de vie des zones urbaines sans avoir à y migrer. Cette reconsidération urgente de l'aménagement rural est nécessaire pour réaliser le Programme 2030, étant donné que 80 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans les zones rurales.

69. Les travaux de la FAO sur l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes visent à renforcer les capacités de leadership des femmes et leur égalité d'accès aux ressources, aux services, à l'information, aux technologies, aux institutions et aux perspectives économiques. Un programme sur l'autonomisation économique des femmes mené conjointement par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), ONU-Femmes et le PAM dans sept pays et le Cadre de la FAO relatif à la pauvreté rurale extrême guident les actions dédiées au soutien des personnes extrêmement pauvres.

70. Reconnaissant les conséquences inégales de la pandémie sur les migrants et les populations déplacées, l'OIM a promu une réponse intégrée, en particulier sur l'accès universel aux soins de santé et aux campagnes de vaccination, pour atténuer la croissance des inégalités à travers le monde.

71. Pour lutter contre les effets dévastateurs des inégalités spatiales – la concentration de désavantages dans un lieu spécifique, généralement caractérisée par la ségrégation physique, qui se manifeste par une inégalité d'accès à la terre, à un logement adéquat, accessible et abordable, à des perspectives d'emplois, à des services de base, aux services sociaux, à la mobilité et à l'espace public – ONU-Habitat, dans son plan stratégique pour la période 2020-2023, identifie la réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural comme l'un des quatre domaines de changement.

72. ONU-Femmes a élaboré un programme sur la prévention et la gestion de la pandémie de COVID-19 tenant compte des questions de genre en réponse aux incidences de la pandémie en matière d'inégalité de genre. Il vise à aider plus de trois millions de personnes dans vingt pays à riposter contre la pandémie et à s'en relever et met l'accent sur cinq domaines essentiels où les femmes et les filles sont les plus vulnérables.

## **F. Lutte contre les changements climatiques et l'intensification des risques naturels**

73. La CEA organise la Conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique et aide ses États membres à formuler leurs contributions déterminées au niveau national et à les aligner sur les plans nationaux de développement au titre de l'Accord de Paris.

74. En partenariat avec le PNUE et l'UNESCO, la CEE codirige la coalition thématique interinstitutions sur l'environnement et le changement climatique, qui regroupe 18 institutions, fonds et programmes présents dans la région. En partenariat avec la FAO, le PNUE a créé un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et a travaillé avec les États à la modernisation de la gouvernance environnementale mondiale. L'Action Pauvreté-Environnement en faveur des objectifs de développement durable (2018-2022) menée conjointement par le PNUE et le PNUD vient en aide aux gouvernements de cinq pays Afrique et de cinq pays d'Asie et du Pacifique.

75. Grâce aux outils de profilage de la résilience et de planification de l'adaptation d'ONU-Habitat, 189 villes et villages ont bénéficié de processus de planification inclusive. Par ailleurs, plusieurs établissements informels et zones périurbaines des Fidji, des Îles Salomon et de Mongolie ont entrepris des évaluations des changements climatiques afin d'orienter les actions prioritaires, au bénéfice de près de 200 000 personnes. Au Mozambique, le programme pour des écoles plus sûres s'est avéré efficace face aux cyclones Idai et Kenneth. En 2020, l'UNICEF a aidé plusieurs gouvernements à élaborer des plans d'action pour le climat et l'environnement tenant compte des enfants dans 65 pays.

76. ONU-Femmes a contribué à la méthodologie d'évaluation des besoins liés à la COVID-19 élaborée par la Banque mondiale, l'Union européenne et le système des Nations Unies, qui a été utilisée pour évaluer les répercussions socioéconomiques générées de la pandémie dans neuf pays. Elle a également réussi à collaborer avec 50 partenaires de l'ONU pour intégrer systématiquement les questions de genre dans l'examen des progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience intitulé « Towards a Risk-informed and Integrated Approach to Sustainable Development ». ONU-Femmes a contribué à l'élaboration de lois, stratégies, évaluations et plans de réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre dans 41 pays au moyen de nouvelles politiques et évaluations tenant compte des questions de genre.

## **G. Lutte contre la pauvreté dans les contextes fragiles et les situations de crise humanitaire**

77. En 2020, les programmes du PNUD ont permis d'améliorer les moyens de subsistance de 3 millions de personnes, dont 43 % de femmes, dans 27 pays touchés par des crises. Le PNUD a continué de faciliter l'accès à des services essentiels, y compris le renforcement des systèmes de santé pour la préparation à la COVID-19. En Iraq, plus de 1,2 million de personnes ont bénéficié de projets de réadaptation, tandis que 1,4 million de personnes déplacées dans 13 pays ont bénéficié de solutions durables en 2020. L'UNESCO a intensifié son action dans huit pays pour améliorer les opportunités d'apprentissage et la continuité de l'apprentissage des plus marginalisés pendant la crise de la COVID-19. En outre, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNESCO aide les

migrants et réfugiés à poursuivre leurs études ou à intégrer le marché du travail à travers l'initiative innovante de passeport des qualifications pour les réfugiés et les migrants vulnérables.

78. Le HCR a travaillé avec le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés afin de fournir des orientations techniques pour la production de données ventilées fiables sur les déplacements forcés. Le plan d'action conjoint HCR-UNICEF a notamment eu pour résultat de renforcer les systèmes de données nationaux pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité de données ventilées, d'informations et d'analyses de qualité sur la situation des enfants réfugiés et rapatriés.

79. ONU-Habitat a évalué et recensé dans six pays les besoins en matière de relèvement urbain, au moyen d'outils de profilage des villes et des quartiers. ONU-Habitat et le Réseau mondial des instruments fonciers, en collaboration avec un groupe restreint d'organismes des Nations Unies, ont élaboré une note d'orientation sur l'ONU et la terre et les conflits, afin de renforcer l'approche du sujet. ONU-Femmes a amélioré la prise en compte des questions de genre dans les mesures de lutte contre la COVID-19 en fournissant à 18 pays une expertise sur les questions de genre aux mécanismes de coordination humanitaire dans. L'orientation du Comité permanent interorganisations (CPI) intitulée « Alerte sur le genre pour la pandémie de COVID-19 » ainsi que des directives localisées, élaborées par ONU-Femmes à l'intention de 13 pays, ont guidé la réponse humanitaire à la pandémie. Dans 38 pays, ONU-Femmes s'est employée à renforcer l'autonomie des femmes et des filles touchées par la crise.

## VII. Conclusions et recommandations

80. **Les défis économiques et sociaux croissants ainsi que les effets de la crise de la COVID-19 et des changements climatiques exigent des politiques axées sur des mesures intégrées, inclusives et durables qui ne laissent personne de côté, pour un relèvement rapide, meilleur et durable. L'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes :**

a) **Les pays devraient saisir l'occasion donnée par la crise de réajuster les politiques socioéconomiques afin de stimuler la reprise, notamment au moyen d'une réaffectation des ressources publiques visant à protéger les personnes vivant dans la pauvreté ou en situation de vulnérabilité en leur fournissant une protection sociale adéquate, des soins de santé et un enseignement de qualité ainsi que des emplois décents et verts ;**

b) **Les pays doivent investir dans l'agriculture, soutenir les petits exploitants agricoles, préserver l'aide alimentaire et nutritionnelle humanitaire et promouvoir l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales ;**

c) **En vue de parvenir à la couverture sanitaire universelle, les pays devraient mettre en place des systèmes de santé plus solides en investissant dans les infrastructures sanitaires tout en accordant une attention particulière à la préparation aux situations d'urgence et à la fourniture de services de soins de santé intégrés, soutenus par des systèmes d'information et de suivi sanitaire améliorés ;**

d) **Pour parvenir à la couverture universelle et s'attaquer aux risques et vulnérabilités auxquels sont confrontés les individus tout au long de leur vie, les gouvernements doivent mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés à la réalité de chaque pays, y compris des socles de protection sociale, et investir dans des mesures complètes de protection sociale, les adapter, les élargir**

et les renforcer, en tenant compte des différents besoins des groupes sociaux défavorisés et marginalisés ;

e) Les pays doivent investir dans une éducation de qualité, inclusive et équitable, promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et renforcer l'enseignement public et son financement. Ils doivent également protéger le financement national et international de l'enseignement public ;

f) Les pays devraient intégrer la prise en compte systématique des questions de genre et des besoins et responsabilités spécifiques des femmes et des filles dans leurs plans de relèvement et leurs politiques socioéconomiques ;

g) Les pays doivent investir dans des données fiables, actualisées et ventilées et les utiliser, car elles sont essentielles pour identifier les personnes vivant dans la pauvreté et dans des situations de vulnérabilité ;

h) La communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, devrait aider les pays les plus pauvres dont les capacités ne suffisent pas à pleinement financer les systèmes de protection sociale et de santé. Les pays et leurs partenaires de développement devraient renforcer le multilatéralisme, la coopération véritable et la création de partenariats avec toutes et tous, y compris la société civile et ses réseaux, mais aussi le secteur privé, et assurer la coordination entre de nombreuses et diverses parties prenantes afin d'éliminer la pauvreté et la faim, de protéger les populations et les communautés des menaces existentielles et d'accélérer la réalisation du Programme 2030.

---